RENCONTRES NATURALISTES

2e édition

Résumés des interventions

15 et 16 février 2019
Melle (79)

MANIFESTATION PROPOSÉE PAR :

Poitou-Charentes Nature

Vienne nature — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ — Deux-Sèvres Nature Environnement — Groupe Ornithologique Deux-Sèvres

Charente nature — Nature Environnement 17 — Société Française d'Orchidophilie Groupement Poitou-Charentes et Vendée — Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

Région Nouvelle-Aquitaine — Liberté • Égalité • Fraternité République Française — Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

RENCONTRES NATURALISTES EN POITOU-CHARENTES 2019

Depuis plus de 20 ans, les associations de protection de la nature et de l'environnement regroupées au sein de la fédération Poitou-Charentes Nature réalisent de nombreuses études naturalistes sur des thèmes variés (Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens, Insectes et autres animaux articulés, Botanique, etc.) à travers des approches différentes (atlas, milieux naturels, trames vertes et bleues, listes rouges des espèces menacées, etc.).
Toutes ces études sont réalisables grâce à un vaste réseau de naturalistes professionnels et bénévoles, ainsi qu'au soutien de partenaires techniques et financiers.

Cette deuxième édition des rencontres naturalistes en Poitou-Charentes fait suite au large succès rencontré par la première édition en 2017. Ces rencontres ont pour vocation de **présenter et valoriser les travaux menés par les naturalistes professionnels et bénévoles du Poitou-Charentes**, mais aussi **favoriser les échanges, retours d'expériences et renforcer les liens au sein du réseau naturaliste picto-charentais**. Ces rencontres permettent également de mettre en lumière les associations naturalistes locales, ainsi que leurs partenaires techniques, publics ou privés.

Rencontres naturalistes du Poitou-Charentes en 2017. Crédit photo : Bruno Fillon

Programme

Vendredi 15 février 2019

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Discours d'ouverture des rencontres

10h00-12h30 : Présentations en plénière

10h00 : **Atlas des Amphibiens et Reptiles en Poitou-Charentes** *par Deux-Sèvres Nature Environnement*

10h20 : **Actualisation des Listes Rouges Régionales : quels enseignements ?** *par la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

10h40 **:** **Mesures compensatoires et projets d'infrastructure routière, l'exemple de la RN10 en Charente** *par Charente Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes*

11h00-11h30 : Pause

11h30 : **Chiroptères et ponts : bilan de 7 ans de partenariat entre Vienne Nature et le Conseil Départemental de la Vienne** *par Vienne Nature*

11h50 : **Oiseaux de plaine et infrastructures** *par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres*

12h10 : **15 ans de suivis floristiques en Marais de Rochefort** *par la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

13h00-15h00 : Pause repas

15h00 : **Suivi de 2 populations de Cistude d'Europe impactées par la LGV SEA dans le Sud de la Charente-Maritime** *par Nature Environnement 17*

15h20 : **PNA Vison** *par Cistude Nature*

15h40 **:** **Programme LIFE Nature—Vison d'Europe et espèces associées du Bassin de la Charente** *par la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

16h00 : **Atlas préliminaire des coccinelles en Charente-Maritime** *par la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

16h20-16h40 : Pause

16h40 **:** **Réaménagement d'une zone humide : la réserve ornithologique de Saint-Cyr, 10 ans après** *par la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

17h00 : **24 h pour la nature** *par le CPIE de Coutières*

17h20 : **Des chantiers participatifs pour protéger des microsites de biodiversité en Deux-Sèvres** *par Deux-Sèvres Nature Environnement*

17h40 – 18h30 : Temps d'échanges associatif

À partir de 18h30, **Soirée festive** proposée par Deux-Sèvres Nature Environnement à l'occasion de ses 50 ans !

Samedi 16 février 2019

9h00 : Accueil café

9h30 : Mot d'accueil

9h40-12h30 : Présentations en plénière

9h40 **:** **Bocage et biodiversité** *par Deux-Sèvres Nature Environnement*

10h00 **:** **Protection des Limicoles** *par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres*

10h20 : **Dispositif éducatif sur la Trame Verte et Bleue en Charente : de l'expérimentation vers la diffusion** *par Charente Nature*

10h40-11h00 : Pause

11h00 : **Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates** *par Vienne Nature*

11h20 **:** **Grand Rhinolophe et trame bocagère : étude des** facteurs **environnementaux influant sur la dynamique des populations** *par Nature Environnement 17*

11h40 **:** **Des bénévoles se mobilisent depuis 20 ans pour la protection des nichées de Busards cendrés en Vienne, retour sur l'évolution des techniques de protection et l'utilisation du drone** *par la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

12h00 : **Le site CREN du Marais de Clussais-la-Pommeraie : histoire réussie d'un partenariat associatif pour la création, la gestion, les inventaires et la valorisation d'un site** *par Deux-Sèvres Nature Environnement et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes.*

12h30-14h00 : Pause repas

14h00-17h00 : **Ateliers naturalistes** – Au choix (3 maximum)

- **Reconnaissance des chouettes et hiboux**
- **Reconnaissance des chauves-souris** (ultra-sons)
- **Reconnaissance des micro-mammifères** (pelotes de réjection)
- **Reconnaissance des reptiles**
- **Reconnaissance des arbres** (écorces et bourgeons)
- **Jeu 9m² de terre à inventer** et **Jeu Biodiversité au jardin**
- **Jeu « Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ? »**

17h00-17h30 : Bilan – Mot de clôture des rencontres

ATLAS DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES EN POITOU-CHARENTES

Florian DORÉ, Alexandre BOISSINOT (Deux-Sèvres Nature Environnement), Matthieu DORFIAC (Charente Nature), Lucie TEXIER, Miguel GAILLEDRAT (Vienne Nature), Naïs AUBOUIN, Olivier ROQUES (Nature Environnement 17), Eric BRUGEL, Loïc JOMAT (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

En 2002, Poitou-Charentes Nature et son réseau d'associations publiaient l'Atlas préliminaire des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes. L'objectif du projet engagé en 2017 est de **publier l'atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes** 20 ans après l'atlas préliminaire.

Après la publication de l'Atlas préliminaire, la dynamique de récolte des observations herpétologiques s'est poursuivie en Poitou-Charentes. Avant le début de ce projet de réactualisation de l'atlas, ce sont 21 taxons d'Amphibiens qui étaient connus en Poitou-Charentes, plus 3 taxons introduits. Chez les Reptiles, 13 espèces étaient connues, plus 2 introduites ainsi que 4 espèces de tortues marines.

Les actions ont été entreprises dès le mois de janvier 2017 avec des **prospections de terrain** et le lancement de l'**animation du réseau de bénévoles et observateurs**. Dans la région, diverses observations remarquables, entres autres, sont à retenir dont la redécouverte du Triton alpestre en Vienne et la confirmation de la présence du Triton ponctué en Deux-Sèvres.

Si nous avons une bonne vision de la répartition des espèces les plus communes, il reste à réaliser des recherches sur les espèces plus rares, dont certaines subissent un déclin marqué ces dernières dizaines d'années. Des recherches spécifiques sont menées afin de mieux évaluer le statut de conservation de ces espèces, de confirmer les zones de présence connues, voire de rechercher ces espèces sur des zones de présence potentielle.

Si 2019 est la dernière année de prospection dans le cadre du programme picto-charentais, elle est également le début d'une réflexion à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine où les actions vont se poursuivre dans les années à venir.
Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont permis de mener à bien l'Atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes : la Région Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne (fonds FEDER). Nous remercions également les nombreux bénévoles et observateurs pour leurs contributions dans les inventaires de terrain, ainsi que l'ensemble des partenaires techniques pour leur aide.

Salamandre tachetée. Crédit photo : Florian DORE

ACTUALISATION DES LISTES ROUGES REGIONALES : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Eric BRUGEL (Ligue de Protection des Oiseaux)

Le programme *Listes rouges du Poitou-Charentes*, conduit entre 2015 et 2018, a pour objectif de rédiger les listes rouges de la Faune et de la Fonge (Champignons) à l'échelle du Poitou-Charentes.
Coordonnée par la LPO France et Poitou-Charentes Nature, l'évaluation des groupes a été effectuée collectivement par plusieurs associations naturalistes (Nature Environnement 17, Charente Nature, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, l'association de gestion de la Réserve Naturelle du Pinail (GEREPI) et les délégations de la LPO).
Ces listes, rédigées selon la méthodologie proposée par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), ont permis de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque d'extinction. Elles offrent un **outil pour surveiller l'évolution de leur situation, pointent l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité et permettent d'orienter les politiques publiques et d'identifier les priorités de conservation**.
Quasiment tous les groupes vertébrés (Oiseaux nicheurs, Reptiles, Amphibiens, Mammifères), plusieurs taxons invertébrés (Odonates, Papillons de jour, Ascalaphes, Mantes, Phasmes, Cigales, Orthoptères) ainsi que les Champignons ont ainsi été passés au crible de la méthodologie, qui attribue une catégorie de menace en fonction de critères liés à la répartition géographique de l'espèce, aux effectifs de sa population, aux habitats ou au déclin des critères précédents.
En Poitou-Charentes, territoire de plaines et collines largement dominé par l'agriculture et soumis à de fortes pressions directement ou indirectement liées à l'Homme (urbanisation des côtes charentaises, intensification des pratiques agricoles, invasions biologiques…), **les résultats de l'évaluation sont sans appel : entre 21% (Champignons) et 50% (Oiseaux nicheurs) des espèces évaluées sont menacées de disparition à plus ou moins long terme**.
Il est toutefois à craindre la poursuite du déclin de l'état de conservation de la biodiversité si l'on se réfère au nombre d'espèces évaluées en catégorie NT (quasi-menacée) qui regroupe les espèces proches de devenir menacées si aucune mesure de conservation spécifique n'était mise en place ; cette catégorie représente jusqu'à 25% de certains groupes étudiés.

Azuré du serpolet, *Maculinea arion*. Crédit photo : Samuel DUCEPT

MESURES COMPENSATOIRES ET PROJETS D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES : L'EXEMPLE DE LA RN 10

Matthieu DORFIAC et Mélanie ADAM (Charente Nature)

Dans le cadre de l'aménagement à 2x2 voies de la RN10 entre Reignac et Chevanceaux (16) sous l'égide de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine, des **suivis Faune/Flore et habitats sur le tronçon impacté** ont été proposés et mis en place par le Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, le Groupe de Recherche et d'Etudes pour la Gestion de l'Environnement ainsi que Charente Nature.

L'aménagement à 2x2 voies de la RN10 entre Reignac et Chevanceaux répond au principe de l'évitement, de la réduction et de la compensation des impacts environnementaux. La mise en place de suivis dédiés pour la faune, les habitats et la flore doit permettre d'évaluer :

- la bonne mise en place des mesures proposées,
- l'efficacité de ces mesures mises en œuvre de manière à apporter les correctifs ou compensations requises en cas d'échec,
- l'impact résiduel final sur les habitats et/ou populations étudiés.

Ces suivis permettront également d'éclairer les futurs projets sur l'efficacité des mesures novatrices mises en place.

Pour 2017 Charente Nature et le GREGE ont ainsi mis en place dix suivis :

- Suivi n° 1 : Mammifères semi-aquatiques
- Suivi n° 3 : Mammifères semi-aquatiques et terrestres
- Suivi n° 8 : Cistude d'Europe
- Suivis n° 10 – 11 : Cistude d'Europe
- Suivi n° 12 : Fadet des laîches
- Suivi n° 15 : Mares compensatoires
- Suivi n° 19 : Piment royal
- Suivi n° 20 : Habitats
- Suivi n° 21 : Gîtes à chiroptères

CHIROPTERES ET PONTS : BILAN DE 7 ANS DE PARTENARIAT ENTRE VIENNE NATURE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE

Alice CHÉRON (Vienne Nature)

Le cycle de vie des Chiroptères dépend de la présence en proies, les insectes. Au fil des saisons, leur activité va donc se modifier et les zones de repos également. En raison de leur biologie particulière, les chauves-souris doivent trouver des abris protégés et adaptés pour leur repos. On les appelle des gîtes. Ces gîtes doivent assurer leur protection, leur viabilité et enfin être à proximité de territoires de chasse des chauves-souris.
Les Chiroptères trouvent dans les ponts les bonnes conditions pour constituer un gîte. Avec le temps, de nombreuses anfractuosités apparaissent. La plupart des espaces disponibles sous le niveau de la chaussée et au-dessus de l'eau peuvent être utilisés : les disjointements, les pavements extérieurs, sous les corniches ou encore dans les drains… La proximité avec un ruisseau, une rivière ou un fleuve constitue un territoire de chasse. Cette eau limite également la plupart des prédateurs. On peut alors retrouver des individus isolés occupant des ponts. Ils les utilisent comme gîte régulier, mais également comme zone de repli au cours de la nuit ou comme sites de repli durant des épisodes de fortes chaleurs. Des groupes d'individus peuvent également les utiliser notamment comme *site de parturition* pour la mise bas et l'élevage des jeunes. Les Chiroptères les utilisent également comme gîte d'hibernation.
Les ponts constituent une véritable aubaine en termes de gîtes pour les Chiroptères. Leur conservation passe donc par leur prise en compte dans la gestion des ouvrages d'art. En effet, lors de travaux, les Chiroptères ne fuient pas leur gîte. On observe souvent que les individus se retranchent plus profondément dans leur anfractuosité. Sans un diagnostic préalable et des mesures de gestion adaptées, elles se retrouvent alors impactées par les travaux de rénovation. Lors de travaux de rejointe[22]ment, elles sont piégées et souvent emmurées vivantes.
Dans ce cadre, Vienne Nature a alerté le Conseil Départemental de la Vienne. De nombreux échanges ont eu lieu afin de déterminer les enjeux et les besoins dans le cadre de la conservation de ces espèces protégées. **Chaque année, la restauration ou l'entretien de ponts routiers sont programmés dans le département. Depuis 2011, Vienne Nature est associée à ce programme afin d'assurer un diagnostic initial de chaque pont en amont de leur restauration.** Ces expertises permettent de définir la présence de Chiroptères, mais également d'évaluer le potentiel d'accueil de chaque ouvrage d'art. Ce suivi permet par la suite la prise en compte de ces espèces lors de la phase travaux, mais également d'augmenter le potentiel d'accueil des ouvrages.

Pipistrelle dans un interstice. Crédit photo : Nicolas TRANCHANT, Vienne Nature

OISEAUX DE PLAINE ET INFRASTRUCTURES

Alexis MARTINEAU (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres)

Le projet « *Influence des grandes infrastructures sur l'avifaune de plaine : une approche multi espèces et multi-échelles* » a pour principal objectif de mieux comprendre les conséquences des interactions entre les grandes infrastructures (parcs éoliens, lignes HT/THT, autoroutes et surfaces bâties) et le paysage des plaines agricoles intensives sur trois espèces patrimoniales d'oiseaux, à savoir l'**Outarde canepetière** *Tetrax tetrax*, l'**Œdicnème criard** *Burhinus œdicnemus* et le **Busard cendré** *Circus pygargus*. **Ces espèces spécialistes des milieux agricoles ouverts des Deux-Sèvres subissent un déclin de leurs populations et font l'objet de mesures de protection en collaboration** entre le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CNRS-CEBC).
Deux sites d'études localisés en plaine céréalière et présentant un degré d'anthropisation hétérogène sont suivis par le GODS et le CEBC : la Zone de Protection Spéciale (ZPS) Plaine de Niort Nord-Ouest et la Zone Atelier Plaine et Val-de-Sèvres du CNRS, dont une partie est également inscrite en ZPS.
Sur ces deux zones d'étude, plusieurs actions sont menées annuellement : la **sensibilisation des agriculteurs**, le **suivi de la reproduction des trois espèces cibles**, la **capture d'individus** et la **pose de balises GPS**. En couplant l'analyse de données historiques du suivi de reproduction avec les données de géolocalisation issues de technologies modernes, le projet vise à répondre à plusieurs questions mettant en lien la proximité et le type d'infrastructures avec la sélection de l'habitat, la qualité individuelle et le comportement de vol chez ces trois espèces sur leurs zones de reproduction.
Il résulte de ces analyses préliminaires des éléments clés quant à l'effet des infrastructures sur les oiseaux de plaine comme un éloignement particulièrement marqué du bâti pour la sélection du site de nidification chez le Busard cendré et un évitement des zones urbanisées lors des trajectoires de vol. Le vol se trouve ainsi modifié, notamment par la prise d'altitude aux abords de l'autoroute et des villes. Aussi, de brefs déplacements de grande ampleur (jusqu'à 120 km) ont mis en évidence des zones de prospection en période de reproduction grâce aux balises GPS chez le Busard cendré. D'autres résultats annexes ont permis d'apporter les premières informations sur la biologie des Œdicnèmes criards de l'ouest de la France, comme les trajets migratoires et les sites d'hivernage jusqu'alors peu connus.

Œdicnème criard. Crédit photo : Alban PRATT

15 ANS DE SUIVIS FLORISTIQUES EN MARAIS DE ROCHEFORT

Thibault LEFORT (Ligue Pour la Protection des Oiseaux)

Les marais de Rochefort sont positionnés en arrière du littoral charentais, au niveau des anciens schorres maritimes. Ils se sont constitués suite aux différentes phases d'endiguement visant à étendre les surfaces agricoles et ainsi faire reculer le front de mer. Aujourd'hui, **il s'agit de vastes zones humides reconnues au niveau européen pour leur biodiversité**.
Cependant, comme partout en France métropolitaine, les naturalistes bénévoles et professionnels ont constaté l'effondrement de certains cortèges : odonates, lépidoptères, avifaune, mammifères. Les études botaniques sur l'évolution de la flore durant ces vingt dernières années sont beaucoup plus rares que celles portant sur la faune.
Nous avons pu reconduire les suivis botaniques entamés en 2003 sur les 215 hectares d'acquisitions de la LPO dans les marais de Rochefort. Ainsi, les études de 2016 et 2017 sur les sites de Fouras et Voutron permettent d'évaluer les changements floristiques depuis une quinzaine d'années.
Ces diagnostics sont basés sur l'étude d'environ 30 espèces caractéristiques des marais locaux (répartition et effectifs). Les principales conclusions sont :
- une quasi-disparition des espèces aquatiques,
- une régression marquée de l'abondance des espèces hygrophiles à mésohygrophiles,
- une stabilité des espèces mésophiles.

Les causes de ces tendances négatives sont à rechercher dans plusieurs phénomènes : la **prolifération des espèces exotiques** (écrevisses, ragondins, rat musqué), dans la **dégradation générale de la qualité de l'eau,** dans la **gestion de la ressource en eau** qui est de plus en plus conflictuelle localement.

Orchis à fleurs lâches, *Anacamptis laxiflora*. Crédit photo : Sylvain HUNAULT, LPO

SUIVI DE DEUX POPULATIONS DE CISTUDE D'EUROPE IMPACTEES PAR LA LGV SEA DANS LE SUD DE LA CHARENTE-MARITIME

Olivier ROQUES (Nature Environnement 17)

Dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique (LGV SEA), Nature Environnement 17 suit depuis 2006 l'évolution d'une métapopulation de Cistude d'Europe dans le sud de la Charente-Maritime.

Réalisées en 2006 pour le compte de Réseau Ferré de France, des campagnes de Capture Marquage Recapture (CMR) et de suivis télémétriques ont permis de dresser un état initial en amont des premiers travaux de défrichement. Parmi les principaux objectifs, cette étude devait permettre d'**évaluer les effectifs au sein de chaque étang**, de **connaître l'occupation des sites par l'espèce et son évolution saisonnière**, de **localiser et caractériser les sites de ponte et d'hivernation, afin de proposer des mesures d'évitement et d'accompagnement**.

En 2013 et 2017, la mise en œuvre du même protocole de CMR a permis d'obtenir des données comparables et dresser un premier constat d'évolution durant les travaux de construction et l'année de mise en service de la LGV SEA. En parallèle, un échantillon d'individus a de nouveau été équipé d'émetteurs et les déplacements de certains d'entre eux ont été suivis sans interruption entre 2013 et 2018.

Alors qu'en 2013, les caractéristiques démographiques de la population de l'étang de la Goujonne semblaient identiques à celles mesurées en 2006, très peu d'individus ont été capturés sur l'étang de la Clinette, visiblement déserté par l'espèce.

En 2017, les nouveaux résultats obtenus sur l'étang de la Goujonne sont inquiétants : la dispersion assurée par les mâles dans les milieux alentours ne semble plus compensée par le recrutement de nouveaux individus, qu'il s'agisse de juvéniles ou d'adultes erratiques.

Si ces constats restent ponctuels et que les causes potentielles de ces déclins peuvent difficilement être identifiées, ils incitent fortement à poursuivre le suivi et à le généraliser sur d'autres étangs fréquentés par les individus suivis par télémétrie.

Cistude d'Europe. Crédit photo : Samuel DUCEPT, Vienne Nature

LE VISON D'EUROPE : PLAN NATIONAL D'ACTIONS INTERMEDIAIRE POUR UNE ESPECE EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

Christelle BELLANGER (ONCFS DR NA - Poitiers), Maylis FAYET (ONCFS DR NA - Morcenx),
Yoann BRESSAN (ONCFS UPAD - Station de la Dombes – Montfort),
Jean-Baptiste PONS (Cistude Nature), Thomas RUYS (Cistude Nature)

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), petit mustélidé amphibie, est classé « En danger critique d'extinction » sur la liste rouge européenne depuis 2012. La France vient de réviser le classement de l'espèce en novembre 2017, elle passe de « En danger » à « En danger critique ». Cette dénomination est le dernier palier avant l'extinction. En Europe, les populations naturelles ne subsistent que par le noyau franco-espagnol à l'ouest et le noyau roumain dans le delta du Danube, à l'est.

Après 2 années et demi sans action sur cette espèce suite à l'arrêt du deuxième Plan National d'Actions (2007-2011), l'Etat a chargé l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) en 2014 de prendre en charge un nouveau plan, intermédiaire, phase transitoire avant un troisième plan. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine assure la coordination aidée de l'ONCFS (animateur scientifique et technique) et de l'association Cistude Nature (animateur du réseau de partenaires).

Ainsi, depuis 2015, des actions sont mises en place en Nouvelle-Aquitaine pour la conservation du Vison d'Europe. Celles-ci concernent principalement en : (i) un état des lieux de la présence du Vison d'Europe par des campagnes de prospection, (ii) la lutte contre les menaces en nature et particulièrement le Vison d'Amérique, (iii) au fonctionnement du centre d'élevage français de Vison d'Europe et (iv) des actions transversales de communication et de coordinations nationale et internationale.

La présentation fait un point sur les avancées de ces actions et les premiers résultats entre 2016 et 2018 menées avec l'aide de nombreux partenaires.

PROGRAMME LIFE NATURE
VISON D'EUROPE ET ESPECES ASSOCIEES DU BASSIN DE LA CHARENTE

Ingrid MARCHAND (Ligue Pour la Protection des Oiseaux)

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est l'un des trois mammifères les plus menacés en France. Il est désormais classé « en danger critique d'extinction » au niveau national et mondial par l'IUCN. Son aire de répartition en France s'étendait, jusqu'à récemment, sur 7 départements du sud-ouest (des Pyrénées-Atlantiques à la Charente-Maritime). Elle résulte de la diminution d'une aire deux fois plus vaste, encore occupée il y a vingt ans.

La destruction, dégradation et fragmentation des habitats (zones humides), la concurrence avec le Vison d'Amérique et les collisions routières sont les principaux facteurs responsables du déclin de l'espèce. Un renforcement des actions est nécessaire afin d'éviter sa disparition. Le programme européen LIFE VISON coordonné par la LPO, en partenariat avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime et le GREGE, a débuté en septembre 2017 pour répondre aux menaces immédiates qui pèsent sur l'espèce. Ce programme, engagé sur 5 ans, est mis en place sur le bassin de la Charente (8 sites Natura 2000 dans les départements Charente et Charente-Maritime) qui représente un secteur stratégique d'intervention prioritaire pour la conservation du Vison d'Europe en France, car exempt de population établie de Vison d'Amérique.

L'objectif principal du projet est de maintenir et, idéalement, d'accroître la population de Vison d'Europe dans le bassin de la Charente. Plus spécifiquement, le projet permettra de réduire les causes de mortalité du Vison d'Europe, d'accroître la disponibilité en habitats favorables, d'améliorer les connaissances sur cette espèce très discrète et d'intégrer sa conservation dans les politiques locales d'aménagement du territoire.
Les actions concrètes de conservation de l'espèce ont commencé en 2018 avec les premiers travaux de restauration d'habitats et les premières acquisitions. De plus, les campagnes de détection de l'espèce effectuées en 2018 ont apporté des résultats encourageants avec 6 visons capturés sur une surface de piégeage de 13 hectares en Charente-Maritime, soit la plus forte densité de Vison d'Europe jamais observée en France.

D'autre part, la surveillance du Vison d'Amérique (*Neovison vison*) et du Raton-laveur (*Procyon lotor*), espèces exotiques concurrentes, est engagée sur le territoire du programme, d'autant plus que des données récentes indiquent la présence du Raton-laveur en Charente.

Vison d'Europe, *Mustela lutreola*. Crédit photo : Gilles MARTIN, LPO

ATLAS PRELIMINAIRE DES COCCINELLES EN CHARENTE-MARITIME

Sylvain FAGART (Ligue de Protection des Oiseaux)

Depuis quelques années, **l'intérêt pour le groupe des Coccinelles se renforce un peu partout en France** avec la parution de projets d'atlas départementaux ou régionaux qui permettent de dynamiser les réseaux naturalistes sur cette thématique. La récente création de l'ACOF en 2014 (Association des Coccinellistes de France) va également dans ce sens au niveau national.

L'originalité de ce travail réside dans le fait qu'il est issu à la base de l'exploitation des données des contributeurs bénévoles du portail naturaliste *faune-charente-maritime.org*. L'ouverture à la saisie de ce groupe de coléoptères en 2016 a en effet permis de mobiliser les naturalistes intéressés à saisir leurs observations sur ce site ou via l'application mobile Naturalist. Cette mobilisation a été une vraie réussite avec une participation croissante du nombre de contributeurs.
Ainsi, après la diffusion d'un premier état des lieux des connaissances en février 2018 (2050 données de 37 observateurs), la mobilisation toujours plus forte et l'apport des données de quelques contributeurs extérieurs permettaient de réaliser une mise à jour du document dès septembre 2018 avec plus de 3700 données de 65 observateurs !
Aujourd'hui, ce travail permet de faire la synthèse d'environ 4000 données relatives à 58 espèces différentes en Charente-Maritime. Il permet d'avoir une vision déjà assez précise des cortèges d'espèces présentes dans le département, de mettre en évidence quelques originalités, et de préciser les connaissances sur la répartition de certaines espèces au niveau national.
Ce travail a également vocation à être diffusé, afin d'enclencher cette dynamique au niveau régional.

Crédit photo : LPO

REAMENAGEMENT D'UNE ZONE HUMIDE : LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE DE SAINT-CYR, 10 ANS APRES

Johan TILLET (Ligue de Protection des Oiseaux)

Situé sur un ancien méandre du Clain comblé au fil des périodes géologiques par des sables et des graviers, le plan d'eau de Saint-Cyr est le fruit de l'exploitation d'une carrière qui a duré des années soixante jusqu'en 1992. Une partie du lac de 85 hectares ainsi créé a été transformée en zone de loisirs et ouverte en 1985. Dès 1981, le plan d'eau – ainsi que ses abords –, qui faisait l'objet d'un suivi ornithologique régulier par la LPO Vienne, s'est révélé un site majeur pour les oiseaux avec plus de 130 espèces observées.

Naissait alors l'idée d'une « réserve ornithologique »… En 2002, la LPO Vienne, qui avait déjà réalisé des aménagements écologiques et pédagogiques sur la pointe nord du lac dans les années quatre-vingt-dix, propose à l'organisme gestionnaire du site, la Société Anonyme de Gestion et d'Animation, et à son propriétaire, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou, de réaliser la réhabilitation écologique et paysagère d'un secteur de 40 hectares.

Objectifs : améliorer l'accueil de la faune et de la flore aquatique et développer le tourisme ornithologique sur un site où se côtoient de multiples activités de plein air (voile, golf, baignade, équitation, parcours pédestre…). Le projet, qui s'inscrit dans le Plan Loire Grandeur Nature pour la préservation de la Loire et de ses affluents, est validé en 2005. En janvier 2007, après de longues recherches de financements, des études complémentaires et les demandes d'autorisation réglementaires, un engin de chantier donne le premier coup de pelle. Ce sont donc plus de 200 000 m^3 de terres et de graviers qui ont été pelletés, déplacés, modelés, bennés, remodelés... pour une remarquable transformation !

En juillet 2009, la réserve est ouverte au public. Les cheminements et les équipements ont été adaptés et font de ce site une référence en termes d'accessibilité pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap. Les scolaires sont accueillis lors de séjours de découverte sur le thème de l'environnement en partenariat avec les structures présentes sur le parc de loisirs.

C'est un site en devenir dont le développement se poursuit au fil des années. Les habitats naturels ont pris peu à peu leur place sur la réserve. Grâce à l'investissement régulier des bénévoles et à la centaine de chantiers participatifs réalisés par la LPO, les objectifs fixés par le plan de gestion sont tenus chaque année.

Les oiseaux ont retrouvé les conditions favorables à leur nidification notamment : la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) **et le Petit Gravelot** (*Charadrius dubius*). **Depuis 2009, les 175 espèces recensées à la réserve ornithologique ont permis de porter à 213 le nombre d'espèces total vues sur l'ensemble du site de Saint-Cyr**. Ces aménagements ont permis également un enrichissement et une colonisation par de nombres autres taxons (odonates, amphibiens…).

Vue aérienne de la réserve ornithologique de Saint-Cyr. Crédit photo : Benoît VAN HECKE

24 HEURES POUR LA NATURE

Paul THERY (CPIE de Gâtines Poitevine)

24h de la nature : un évènement pour mobiliser les publics

Les 24 heures de la nature, c'est proposer au grand public d'explorer un coin de nature de chez eux. Sous la conduite d'animateurs spécialisés et à l'aide de moyens et de techniques adaptés, **l'opération consiste, d'une fin d'après-midi au début de soirée du lendemain, à inventorier ou plutôt faire inventorier le maximum d'éléments de nature (flore et faune) qui peuvent exister dans un petit espace de quelques hectares**. C'est montrer que la biodiversité s'exprime partout, qu'il est possible, assez facilement, d'en dresser l'inventaire et que chacun est capable d'y prendre part.
Une première édition des 24h de la Nature dans le département des Deux-Sèvres a eu lieu en juin 2018 et a été un beau succès. La **collaboration entre le CPIE, le CSC du Pays Ménigoutais et la commune de Coutières** couplée à la fête de la Barnabé a permis d'accueillir environ 150 naturalistes en herbe.
Les balades inventaires ont permis de découvrir près de 250 espèces différentes autour du centre bourg. L'objectif principal de sensibilisation et de participation active des citoyens à l'inventaire a été atteint. La soirée du vendredi soir a particulièrement été appréciée.
Pour mener à bien ce nouveau projet, le CPIE et le CSC ont été formés par les Écologistes de l'Euzière via l'Institut de Formation Régionale de l'Éducation à l'Environnement. Au-delà de questions organisationnelles et matérielles, nous avons pu prendre le temps de se questionner sur les problématiques suivantes : Comment atteindre les habitants d'un village ou d'un quartier ? Comment toucher les publics non-captifs, qu'on ne voit jamais, a priori loin des préoccupations environnementales ? Comment leur révéler la richesse de leur nature quotidienne et banale ? Comment impulser une prise de conscience de la qualité de son environnement et encourager les initiatives de prospection, et de protection ?

Crédits photos : CPIE de Gâtines Poitevine

DES CHANTIERS PARTICIPATIFS POUR PROTEGER DES MICROSITES DE BIODIVERSITE EN DEUX-SEVRES

Nicolas COTREL (Deux-Sèvres Nature Environnement)

Depuis près de 20 ans, des chantiers participatifs sont menés en Deux-Sèvres par DSNE afin de préserver des espaces naturels, le plus souvent remarquables. L'impulsion a été donnée par la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée via leur programme de chantiers de préservation des micro-sites à orchidées, et a été déployée depuis par DSNE sur plus de 15 sites. L'un des premiers et plus important site a été notre terrée du Marais de Galuchet (Niort). Cette action s'est déployée ponctuellement via différents programmes (carrières, chauves-souris, pelouses sèches...) et depuis quelques années sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins.
Ces chantiers constituent des moments forts en termes de vie associative, d'implication dans la préservation des sites, mais aussi en concrétisation des inventaires naturalistes qui permettent d'explorer toujours davantage le territoire, trouver des sites intéressants, parfois en déprise, pour ensuite se mobiliser collectivement pour leur préservation. Plusieurs de ces sites sont proposés en intervention par la suite au CREN et tous font l'objet de conventions de partenariat avec les propriétaires. Certains devraient justifier des Espaces Naturels Sensibles. Des partenariats scolaires sont également développés sur plusieurs de ces chantiers.
Parmi les chantiers récemment réalisés par DSNE : **déracinement d'arbustes notamment par débardage à cheval sur une ancienne carrière à orchidées, débroussaillage d'un coteau pour dégager des affleurements rocheux à Gagée de bohême et de pelouses sèches à Azuré du serpolet, plessage de haies et plantations** sur la RNR**, abattage et débardage à cheval de peupliers** dans la terrée de Galuchet**, création de plancher et cloisons sur une colonie prioritaire de Grands Rhinolophes, création d'un caisson de chaleur à chiroptères dans une grange**… le tout avec 2 à 30 bénévoles par chantier.
Action 2018-2019 sur 17 sites (hors RNR) permise grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine et de la fondation Nature et Découverte, ainsi qu'avec le partenariat de Poitou-Charentes Nature, Nature Environnement 17, la SFO de Poitou-Charentes et de Vendée, de deux lycées (agricole de Melle et horticole de Niort), de la Maison Familiale Rurale de Saint Loup-Lamairé et de plusieurs entreprises (Bois et Paille…).

Crédit photo : Deux-Sèvres Nature Environnement

BOCAGE ET BIODIVERSITE

Alexandre BOISSINOT, Paulin MERCIER, Stéphane BARBIER, Nicolas COTREL (Deux-Sèvres Nature Environnement)

Deux-Sèvres Nature Environnement a mis en place entre 2015 et 2017 un programme départemental portant sur la thématique *Biodiversité, agriculture et bocage en Deux-Sèvres*.
12 fermes regroupant 19 agriculteurs du bocage armoricain ont été étudiées au travers d'inventaires faune, flore et habitats. Suite à ces inventaires, des restitutions individuelles ont été réalisées sur chaque exploitation et des brochures de synthèse ont été éditées. Les résultats sont plus que positifs : 547 espèces végétales ont été inventoriées sur les 12 fermes, soit plus d'un quart de la flore connue dans le département. Du côté de la faune, ce sont 175 espèces de Vertébrés observées et 141 espèces d'Invertébrés (sur seulement 3 taxons étudiés). Au-delà d'une richesse spécifique importante, on retrouve des espèces rares et/ou en régression, avec des exigences écologiques marquées.

Les résultats de ce programme prouvent qu'il est possible de concilier une activité agricole économiquement pérenne, la préservation du paysage bocager et la biodiversité associée. Une grande soirée a eu lieu en décembre 2017, avec la restitution des résultats aux agriculteurs partenaires et l'inauguration d'une exposition thématique créée par DSNE.
Ce programme a été réalisé avec le soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine, de la Région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et du fonds européen de développement régional (FEDER) ainsi que de nombreux partenaires techniques : Agrobio Deux-Sèvres, le CIVAM du Haut Bocage, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, le CNRS de Chizé et plusieurs bénévoles de l'association ayant participé aux inventaires.

Vue aérienne du bocage Deux-Sévrien, commune de Moncoutant.
Crédit photo : Alain BUCHET, Deux-Sèvres Nature Environnement

PROTECTION DES LIMICOLES

Christophe LARTIGAU (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres)

Le projet du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) *Vulnérabilité des Limicoles nichant en milieu agricole* vise à **tester des méthodes de protection physique des nids de limicoles en lien avec les exploitants**. Les trois espèces visées sont le Vanneau huppé, l'Œdicnème criard et le Courlis cendré qui souffrent de la destruction de leur nid lors des travaux agricoles réalisés dans les cultures et dans les prairies.
Au cours des saisons 2016 et 2017, deux moyens de protection ont été testés sur cinq sites différents suivis par le GODS en Deux-Sèvres. La première méthode est un **balisage du nid qui permet à l'exploitant d'éviter le nid pendant les travaux de la parcelle cultivée**. Elle s'applique à l'Œdicnème criard et au Vanneau huppé et consiste en la pose de jalons jaunes en bordure de parcelle et de piquets de part et d'autre du nid. La seconde protection est un **retard de fauche ou de pâturage de la parcelle** occupée pour le Courlis cendré en accord avec l'exploitant.
Les deux années du projet nous ont permis d'effectuer les tests de protection, mais les données collectées ne sont pas suffisantes pour évaluer l'efficacité de la protection des nids. Le balisage des nids semble efficace pour la protection de ceux de Vanneau huppé, mais il a pu avoir un effet légèrement négatif sur la nidification de l'Œdicnème criard, dont plusieurs nids ont échoué par prédation. Concernant le Courlis cendré, la campagne de protection a permis de mieux connaître l'espèce et d'améliorer le succès reproducteur grâce au report de fauche.
Le monde agricole a bien accueilli ces deux nouvelles actions de protection, la quasi-totalité des exploitants concernés et contactés ont donné leur accord positif pour la protection des nids.

Balisage de nid d'Œdicnème criard.
Crédit photo : Maxime PASSERAULT, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

DISPOSITIF EDUCATIF SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE EN CHARENTE : DE L'EXPERIMENTATION VERS LA DIFFUSION

Alexandre DUTREY (Charente Nature)

Dès 2014, en réponse à l'appel à projets de la fondation LISÉA Biodiversité, nous avons conçu **des démarches pédagogiques et des outils en lien avec les corridors écologiques et le déplacement des êtres vivants** (en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale 16 et le réseau CANOPE 16).
Le dispositif éducatif sur la **Trame Verte et Bleue** allait donc être expérimenté avec l'école primaire et le collège de La ville de La Couronne, avec laquelle Charente Nature avait déjà mené un Atlas de la Biodiversité Communale et un travail d'expertise scientifique TVB.
La démarche et les outils ainsi conçus et expérimentés allaient rapidement séduire bien au-delà de ce territoire. À partir de 2016, les présentations se sont succédées (Agglomération de La Rochelle, rencontres du GRAINE, journées TVB Nouvelle Aquitaine…).
Les appels à projets TVB de la Région Poitou-Charentes, puis Nouvelle Aquitaine allaient aussi être l'occasion de réinvestir et de valoriser le travail initial auprès de nombreuses communes Charentaises.
La démarche et la maquette pédagogique allaient également pouvoir inspirer le groupe de travail PCN lors de la mise en place du programme « Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ? »

Quelques éléments de la démarche :
Lors d'une première séance, les élèves déambulent aux alentours de l'établissement pour inventorier la biodiversité et pour repérer tous les éléments permettant ou limitant la circulation en toute sécurité des êtres vivants (humain compris). La pose d'un piège vidéo placé pour plusieurs semaines par les élèves est un temps fort du programme. Lors de la séance suivante est mis en situation un outil pédagogique, la maquette TVB, qui permet un travail en groupe puis un débat collectif sur les aménagements favorables à la faune sauvage. La suite et fin du programme est adaptable aux attentes des enseignants et est orientée vers la visite d'aménagements existants (routes nationales, ligne LGV…), la mise en place d'aménagements favorables à la faune dans et autour de l'école, et la retransmission des connaissances auprès d'un public extérieur (parents, municipalités, autres écoles…).
Aujourd'hui, suite à l'intérêt porté à ce travail de conception, nous menons une réflexion pour une diffusion, au niveau national, de la démarche et des outils pédagogiques associés, au même titre que notre dispositif « Ça compost en Charente ».
Une version améliorée, adaptée aux attentes d'éducateurs, plus souple d'emploi, plus légère et moins coûteuse est actuellement sur le point de voir le jour.

Outil pédagogique sur la Trame Verte et Bleue. Crédit photo : Elen LEPAGE, Vienne Nature

PLAN REGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES ODONATES

Miguel GAILLEDRAT (Vienne Nature)

La plupart des espèces d'Odonates (Libellules) subissent la dégradation de leurs habitats de reproduction. **Recalibrage de rivières, drainage, comblement des mares, pollutions, fermeture des milieux… sont autant de facteurs qui conduisent à l'appauvrissement de notre faune odonatologique**.

Plusieurs espèces sont au bord de l'extinction ou se trouvent dans un état de conservation défavorable. Dans le cadre de ses engagements et pour faire face à l'érosion de la biodiversité, l'État Français a souhaité mettre en place des plans de restauration nationaux pour les espèces dont l'état de conservation n'est pas favorable. L'un d'eux concerne les Odonates. Ce premier Plan National d'Action (PNA) en faveur des Odonates a été validé en 2010 par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et prévoyait notamment des déclinaisons régionales.

La rédaction puis l'animation du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO) du Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2013)[1] a été confié par les services de l'État (Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement - DREAL) à Poitou-Charentes Nature et son réseau d'associations départementales de protection de la nature[2]. À partir des données engrangées lors de l'Atlas et de la Liste rouge des Odonates menacées du Poitou-Charentes publiée en 2007, 17 espèces considérées comme menacées ont été jugées comme prioritaires pour ce PRAO. Onze sont inféodées aux milieux stagnants et six au cours d'eau. Validé en 2013, il prévoit plus d'une **trentaine d'actions en faveur des espèces visées** dont les thématiques sont l'**amélioration de la connaissance**, la **gestion conservatoire**, la **formation** et la **sensibilisation**.

De l'intégration des Odonates dans l'actualisation des ZNIEFF, à la réactualisation de la liste rouge du Poitou-Charentes ou encore à la mise en place de suivis standardisés des populations sur les rivières picto-charentaises, ce sont près d'une quinzaine d'actions qui ont pu être mises en place depuis 2013. Leur mise en œuvre a été possible grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Conseils départementaux (Vienne, Deux-Sèvres).

Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii*. Crédit photo : Samuel DUCEPT

[1] http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_Regional_d_actions_Odonates_cle7fd58d.pdf

[2] Charente Nature, LPO France, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement et Vienne Nature

GRAND RHINOLOPHE ET TRAME BOCAGERE : ETUDE DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUANT SUR LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS

Maxime LEUCHTMANN (Nature Environnement 17)

Le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* est une des espèces anthropophiles les plus menacées, mais aussi une des plus étudiées dans le monde. Présent à travers tout le paléarctique, de l'Atlantique au Pacifique, et bien que classé par l'UICN dans la catégorie « Préoccupation mineure » au niveau mondial (UICN, 2008), **ses populations sont en déclin prononcé dans de nombreux pays**. Les effectifs de cette espèce en France se sont dramatiquement réduits au cours du XXe siècle, surtout au nord, mais aussi dans le centre de la France, atteignant même le seuil d'extinction en Alsace. En revanche, l'ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Centre, Aquitaine) regroupe 46 % des effectifs hivernaux et 37 % des effectifs estivaux (Coordination Chiroptères Nationale SFEPM - VINCENT S. (Coord.), 2014).

L'ex région Poitou-Charentes accueille la 4e population hibernante de Grand rhinolophe en France avec environ 7 000 individus, et la 10e population estivale avec environ 2 500 individus (Coordination Chiroptères Nationale SFEPM - VINCENT S. (Coord.), 2014), elle porte ainsi une responsabilité particulière quant à la conservation de cette espèce à l'échelle nationale.

Les tendances évolutives calculées sur la base des comptages réalisés en hiver depuis 1995 indiquent une augmentation régulière des effectifs sur la première moitié de la période considérée de plus de 40 %. L'exact inverse est constaté sur la seconde moitié de la période avec une **diminution de 30 % des effectifs ces 10 dernières années** (Poitou-Charentes Nature, inédit). **Ce constat alarmant a conduit à classer l'espèce Vulnérable (VU) sur la liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes** (Poitou-Charentes Nature, 2016).

De par ses exigences écologiques, **les menaces qui pèsent sur la population sont grandes** (**fermeture des gîtes**, **modifications des pratiques agricoles**, **utilisation massive de pesticides**, **infrastructures de transport**, etc.).

De nombreux facteurs influent donc directement sur la reproduction, la dispersion, la survie des individus et donc sur le maintien des populations de Grand rhinolophe. Il est aujourd'hui essentiel d'améliorer nos connaissances sur les réseaux de gîtes utilisés (hivernaux comme estivaux), à l'échelle régionale et inter-régionale, de réaliser un état zéro de l'état sanitaire des populations et de travailler sur la structure et le fonctionnement de la population.

Pour tenter de répondre aux différentes questions soulevées, le Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes s'est associé avec le LabEx ECOFECT porté par l'Université de Lyon et le Laboratoire de Biométrie et de Biologie Evolutive (LBBE – UMR CNRS 5558). Une partie de l'important programme de recherche d'ECOFECT porte sur l'étude du fonctionnement des communautés de chauves-souris : dynamique des populations, comportements, dynamiques éco-évolutives des maladies infectieuses, et impact de l'environnement.

Essaim de Grands Rhinolophes. Crédit photo : Miguel GAILLEDRAT, Vienne Nature

DES BENEVOLES SE MOBILISENT DEPUIS 20 ANS POUR LA PROTECTION DES NICHEES DE BUSARDS CENDRES EN VIENNE : RETOUR SUR L'EVOLUTION DES TECHNIQUES DE PROTECTION ET L'UTILISATION DU DRONE

Benoît VAN HECKE (Ligue Pour la Protection des Oiseaux)

Dans notre région, **le Busard cendré est un rapace qui niche au sol dans les cultures agricoles pour une large part**. Son cycle de reproduction s'étale de mai à juillet, mais **l'envol des jeunes est en partie compromis par la destruction des nichées lors des moissons qui sont concomitantes**.
La protection par un petit clos grillagé des nichées en lien avec les exploitants agricoles permet de limiter ces dégâts.

Dans la Vienne, depuis une vingtaine d'années, des bénévoles se chargent d'organiser la localisation des nids au printemps afin de permettre le maximum de jeunes à l'envol malgré ces menaces.
Des techniques de détection des nids par observation du comportement des couples sont utilisées. Ensuite, les nids sont visités afin d'évaluer le risque de destruction des œufs ou des jeunes par les travaux agricoles. **Ces visites à pied assez chronophages ont récemment été remplacées par des survols en drone.**

L'utilisation du drone intervient donc en seconde phase, après la première localisation visuelle de la zone du nid. Les visites par la voie des airs permettent à la fois un gain de temps et évitent toute trace de passage dans les cultures. Seule la pose de la protection autour du nid, si elle est nécessaire, exige l'intervention d'un opérateur à pied.
Bien que séduisante par son aspect ludique et son efficacité, cette méthode s'exerce dans un cadre réglementaire qui peut être contraignant et nécessite des préparations avant l'intervention proprement dite qui peuvent aussi limiter le gain de temps global.

Busard cendré. Crédit photo : LPO Poitou-Charentes

LE SITE CREN DE CLUSSAIS-LA-POMMERAIE : HISTOIRE REUSSIE D'UN PARTENARIAT ASSOCIATIF POUR LA CREATION, LA GESTION, LES INVENTAIRES ET LA VALORISATION D'UN SITE

Nicolas COTREL (Deux-Sèvres Nature Environnement)
et Sabrina MAIANO (Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes)

Le CREN Poitou-Charentes gère 37 sites en Deux-Sèvres cumulant 1 500 hectares. Intervenant depuis 25 ans sur le département, son 1er site d'intervention a été le Marais de Clussais-la-Pommeraie.
Ce site constitue un joyau de biodiversité où le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN PC) intervient depuis 1996, par maitrise foncière et d'usage, gestion et valorisation afin de préserver et renforcer son intérêt écologique. **Cette zone humide du Mellois de 70 hectares accueille de très nombreux enjeux : 20 habitats dont 7 patrimoniaux (prairie à Molinie, végétations aquatiques…), 13 plantes à statut (Gratiole officinale…), 90 espèces d'oiseaux, 12 taxons d'amphibiens, 30 odonates, 42 orthoptères, 52 rhopalocères…**
Comme pour de nombreux sites, un partenariat étroit existe entre nos 2 associations. Cela a débuté par une demande d'intervention faite au CREN PC par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), suite à la 1ère étude croisée DSNE-Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) et Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée en 1995 sur ce secteur, défini alors comme prioritaire. Au fil du temps, dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion successifs du site, le CREN PC a confié à DSNE et au GODS des diagnostics biologiques et des suivis de populations pour évaluer les travaux de restauration et de gestion. Ces inventaires ont notamment permis de faire évoluer les orientations et modalités de gestion des prairies à Molinie et des mares, mais aussi d'agrandir le périmètre d'intervention global pour une prise en compte de nouvelles parcelles à fort enjeu biologique. Enfin, le partenariat passe aussi par la réalisation régulière d'animations pédagogiques à destination du grand public ou des scolaires afin de valoriser la préservation de ce site phare du département.

Fiche site du Marais de Clussais-la-Pommeraie :
http://www.cren-poitou-charentes.org/sites-conservatoire/fiches-sites/marais-de-clussais-la-pommeraie

Crédit photo : CREN Poitou-Charentes

PRESENTATION DE POITOU-CHARENTES NATURE

Union régionale depuis 1971, **Poitou-Charentes Nature fédère 11 associations présentes sur les 4 départements de l'ex Poitou-Charentes**, qui elles-mêmes regroupent plus de 80 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens.
Agréée *Association de protection de l'environnement sur la Nouvelle-Aquitaine*, elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales via sa confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

NOTRE RÔLE

→ **Rassembler, relayer** : interface entre France Nature Environnement et les associations départementales, déclinaison au plan régional des Plans Nationaux d'Actions (Chauves-souris, Libellules, *Maculinea*.), etc.

→ **Représenter le réseau** en siégeant à différents conseils (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, Comité de Bassin, etc.)

→ **Réfléchir, élaborer, proposer, partager** : participation à l'élaboration du Plan Régional d'Agriculture durable, du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, expertise au Comité scientifique Écophyto, aux Comités de Bassin des Agences de l'eau, etc.

→ **Informer pour sensibiliser :** publications d'ouvrages naturalistes spécialisés ou de vulgarisation, organisation de séminaires, journées de formation et rencontres naturalistes, valorisation cartographique des données naturalistes sur internet, etc.

NOS DOMAINES D'ACTIONS NATURALISTES

→ **Naturalistes** : coordination administrative et technique des actions régionales d'inventaires, d'études, de suivis ou d'actions de protection et de sensibilisation.

→ **Environnementaux** : participation aux commissions, comités consultatifs et comités de pilotage sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, du climat, de la santé-environnement…

NOS MOYENS D'ACTIONS

→ **Un financement public ou privé** : chaque projet peut faire l'objet de financements publics (départemental, régional – DREAL, Région, Agence de l'Eau, européen -FEDER) ou privés (Fondations, mécénat, etc.).

→ **L'investissement bénévole** qui en 2017, a représenté près de 950 journées. Ce chiffre s'accroit chaque année.

→ **Un réseau de partenaires** : Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, Cistude Nature, SEPANSO, Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, ONCFS, ONF, CRPF, GRAINE, Ifrée, etc.

ASSOCIATIONS MEMBRES

Charente Nature	Charente Nature	SOS Rivières Environnement	SOS Rivières Environnement
Nature Environnement 17	Nature Environnement 17	AGIR pour la BIODIVERSITÉ – LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation Poitou-Charentes
Deux-Sèvres Nature Environnement	Deux-Sèvres Nature Environnement	Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres	Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres
PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine		Société Française d'Orchidophilie
Vienne nature	Vienne Nature	APIEEE	Association de Protection d'Information, d'Etude de l'Eau et son Environnement
CPIE	Union Régionale des CPIE		FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE